



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 04/03/2025

Séance du 20 février 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 février 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 3), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n°7 incluse), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 8), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 8 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

M. Kévin BERTAGNOLI

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, Mme Claudine CAULET à M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Guillaume BAILLY, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 8), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 8), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 9), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 22), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT

OBJET : 22 - Quartier 2030 - Quartier prioritaire Orchamps-Palente - Premières opérations 2025

Délibération n° 007850

Quartier 2030 - Quartier prioritaire Orchamps-Palente - Premières opérations 2025

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°2	04/02/2025	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de lancer les opérations de court terme sur le quartier prioritaire d'Orchamps-Palente, qui préfigurent à moyen long terme une transformation plus ambitieuse du quartier.

Une récente étude socio urbaine (ZCCS CERUR 2023/2024), réalisée sur le quartier prioritaire d'Orchamps Palente, propose des pistes de transformation du quartier prioritaire de court, moyen et long terme.

A la suite de cette étude, une réflexion a été menée pour lancer dès à présent des opérations de court terme pour amorcer la transformation du quartier.

Trois opérations ont été pressenties et ont fait l'objet d'un financement à hauteur de 80% au titre de la dotation politique de la ville (DPV) 2024 :

- plateau sportif du dessus de la rue Chopin (maîtrise d'ouvrage Ville),
- « couture » entre la place Olof Palme et le square Debussy suite à démolition de l'immeuble Néolia qui faisait écran entre ces deux espaces (maîtrise d'ouvrage Ville),
- Chemin des écoliers réhabilitation du début de la rue Gounod en lien avec la reconstruction de la crèche des Orchamps et en préfiguration du traitement de la totalité de la voirie jusqu'à l'espace accueillant l'école et le gymnase Jean Zay (maîtrise d'ouvrage GBM).

Ces opérations de court terme préfigurent donc une transformation ambitieuse du quartier portée par la Ville, GBM et les bailleurs présents au sein du QPV (Néolia et Loge.GBM) avec l'accompagnement attendu de l'Etat.

Les études techniques ont permis d'affiner les projets et d'aboutir aux propositions suivantes :

- Aménagement d'un plateau sportif de proximité dans le haut de la rue Chopin (maîtrise d'ouvrage Ville) :
 - cout prévisionnel 450 000 € HT,
 - montant DPV 360 000 €,
 - cet espace sera ouvert sur le quartier et son environnement arboré pour permettre une appropriation familiale de l'équipement ainsi qu'une meilleure intégration paysagère.
- Réalisation d'une « couture » entre la place Olof Palme et le square Debussy (maîtrise d'ouvrage Ville) :
 - cout prévisionnel 90 000 € HT,
 - montant DPV 72 000 €,
 - il s'agira notamment de sécuriser/apaiser la traversée de la rue Berlioz par la plantation de massif, de planter de nouveaux arbres sur l'espace libéré par la démolition de l'immeuble de Neolia et de créer de nouveaux cheminement piétons.
- Rue Gounod (maîtrise d'ouvrage GBM) :
 - les études ont fait apparaître que les projets de démolition/reconstruction de la crèche des Orchamps et les projets de Neolia sur l'immeuble situé face à la crèche rendaient difficiles le traitement du début de la rue,
 - c'est la raison pour laquelle le projet a évolué vers la mise en place d'un cheminement doux perméable, destiné aux piétons et ouvert aux vélos, sur tout le linéaire de la rue

Gounod et de la partie en impasse de la rue Chopin dont l'extrémité est contiguë à l'école Jean Zay,

- cet aménagement aura pour fonction de sécuriser les déplacements piétons et notamment ceux des enfants qui se rendent à l'école, et végétalisation des cheminements,
- cout prévisionnel 300 000 € HT,
- montant DPV 240 000 €.

Les consultations des entreprises sont prévues au second trimestre 2025. Les travaux débuteront à l'automne pour une livraison début 2026.

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (1), Carine MICHEL (1), Myriam LEMERCIER (1) et MM. Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le contenu et les modalités de lancement des opérations de court terme sur le quartier prioritaire d'Orchamps-Palente, qui préfigurent à moyen long terme une transformation plus ambitieuse du quartier.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 8

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Kévin BERTAGNOLI
Adjoint

Pour extrait conforme,
Pour la Maire, l'Adjoint suppléant



Gilles SPICHER
3^{ème} Adjoint

Localisation des 3 opérations de court terme

